

URANIUM—L'EXAMEN PAR LE MINISTRE DU CONTRAT
GULF-HYDRO-ONTARIO EN RAPPORT AVEC LES EXIGENCES DU
CARTEL

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui semble déterminé à prendre la défense de la société américaine Gulf pour des raisons que j'ignore. Ma question est très simple. Le ministre a-t-il examiné le contrat de la société Gulf et de l'Hydro-Ontario et a-t-il établi si d'une part, il était conforme aux exigences du cartel mais d'autre part, si les prix qu'il prévoit sont effectivement supérieurs aux prix minimaux du cartel?

● (1417)

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): J'ai soigneusement pris note des observations de l'Hydro Ontario au sujet des contrats qu'elle a signés en matière d'approvisionnement en uranium. L'Hydro Ontario, qui est le consommateur et l'acheteur, ne s'est nullement plainte qu'on l'aurait forcée à acheter son uranium à un prix plus élevé en raison du prétendu cartel qui, d'ailleurs, exclut le marché canadien.

URANIUM—PROPOSITION DE RENVOI AU COMITÉ DE L'AFFAIRE
DU CARTEL

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma dernière question supplémentaire au ministre est double. Le ministre vient de nous dire que ce cartel excluait le marché canadien. Voudrait-il d'abord nous dire si des producteurs canadiens se sont formellement engagés envers lui à ne pas appliquer les prix du cartel au marché canadien? Deuxièmement, si le ministre est disposé à entendre l'opinion de l'Hydro Ontario à ce sujet, agréera-t-il notre demande et renverra-t-il la question au comité permanent de la Chambre concerné de façon que nous puissions faire comparaître des représentants de l'Hydro Ontario et de la Gulf Minerals ainsi que le ministre pour nous renseigner sur toute cette déplorable affaire?

Des voix: Oh!

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Si le député veut bien se donner la peine de lire les directives qui ont été émises par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources à l'intention de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, il se rendra compte qu'elles stipulent formellement que les États-Unis et le marché intérieur ne sont pas visés par le contrat.

LES PRÉSUMÉES VENTES D'ACTIONS À LA BOURSE EN
PRÉVISION DE L'ÉTABLISSEMENT DU CARTEL—DEMANDE
D'ENQUÊTE

M. James Gillies (Don Valley): Ma question, qui s'adresse également au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a trait aux nouvelles selon lesquelles certains investisseurs de Toronto savaient au moins trois mois avant la publication des décrets du conseil qu'un cartel était en voie d'établissement. On dit que certains initiés auraient même négocié des

Questions orales

actions d'entreprises associées au cartel. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pourrait-il faire enquêter sur ces rumeurs de vente d'actions par des gens qui auraient eu vent de l'affaire?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je n'ai aucune raison de croire que ces allégations sont fondées, mais si elles l'étaient, je suis sûr que la commission qui s'occupe des valeurs mobilières et immobilières en Ontario ou quelque autre organisme de cette province, voire les bourses de valeurs, seraient mieux en mesure d'examiner les allégations que le député a formulées. Je lui dirai que s'il s'intéresse vraiment autant à la chose que la question qu'il vient de poser le laisse croire, il devrait en saisir lui-même les membres de la commission intéressée.

M. Gillies: Le 23 août 1973, quand le ministre de l'époque avait déclaré:

J'ai donné aujourd'hui même à la Commission de contrôle de l'énergie atomique une directive portant sur divers aspects, notamment les prix minimum de vente, les volumes des ventes aux marchés d'exportation. En raison de la nature des contrats pour les exportations d'uranium, il ne serait pas opportun de divulguer maintenant les modalités de ces contrats.

L'honorable représentant pourrait-il dire à la Chambre comment les modalités des contrats ont pu être communiquées presque immédiatement aux analystes de placements dans le domaine des valeurs à Toronto. Y a-t-il eu des fuites au sein de cet organisme qui permettent à cette sorte de chose de se produire?

M. Gillespie: Le député me demande de faire des conjectures sur la question de savoir où certains analystes se sont procuré leurs renseignements. Je n'en sais rien, mais le député est peut-être au courant de certains faits. Si tel est le cas, je lui saurais gré de me les communiquer.

● (1422)

M. Gillies: Je dis au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources que les députés de ce côté-ci de la Chambre en ont assez, chaque fois qu'on soulève une question qui porte très sérieusement et profondément atteinte à l'intégrité des affaires du gouvernement canadien—et il en est question depuis des semaines maintenant—d'entendre le gouvernement leur répondre: «Pourquoi n'étudiez-vous pas la question?» J'ai demandé au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources s'il avait prié le procureur général au Canada de faire enquête afin de découvrir s'il s'était produit des fuites à son bureau qui auraient facilité des transactions intéressées. C'est bel et bien à lui qu'il incombe de faire cette enquête, monsieur l'Orateur.

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, les députés ne connaissent que trop bien les allégations non fondées qu'a faites l'opposition récemment. Si les députés conservateurs ont des allégations à faire, le moment est venu de les transmettre, avec preuve à l'appui, aux institutions concernées qui pourront y donner suite.